LA SALLE DU CONSEIL

Symbole du fonctionnement démocratique de la vie municipale, la salle du Conseil occupe la partie centrale de la façade principale.

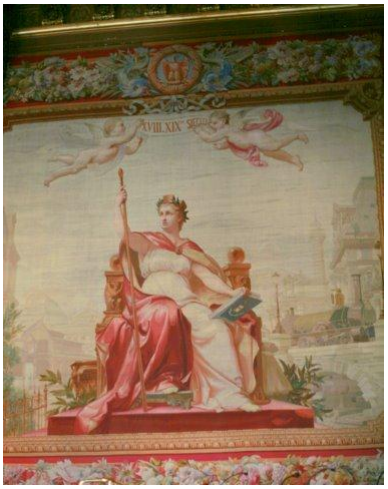

Elle est ornée de tapisseries, commandées en 1865, sous le règne de Napoléon III, à la manufacture d'Aubusson par le Préfet Haussmann, initialement destinées à la salle du trône de l'Hôtel de ville. Elles ne furent cependant livrées qu'après la chute du Second Empire et l'incendie de l'hôtel de ville, à la fin de la Commune.

L'une de ces tapisseries (au fond à droite de l'hémicycle) porte encore l'aigle impérial au lieu du monogramme « VP ».

L'actuelle salle du Conseil, auparavant tournée vers le Nord, a été modifiée en 1935 et disposée en hémicycle face au parvis.

Le passage en 1982 de 109 à 163 conseillers (loi Paris Marseille Lyon) a nécessité un nouveau réaménagement.

La plaque, sous la tribune centrale réservée à la presse, rend hommage aux conseillers municipaux de Paris et conseillers généraux de l'ancien Département de la Seine, exécutés durant l'Occupation pour avoir pris une part active dans les réseaux de la Résistance.

Au plafond, les armoiries des villes environnant Paris rappellent que Paris était le chef lieu du Département de la Seine avant de devenir en 1966 un département à part entière.

Le Conseil de Paris siège en tant que conseil municipal et conseil général.

Il est présidé depuis 1977 par le Maire de Paris qui dispose du pouvoir exécutif pour la Ville et le Département de Paris.

La salle du Conseil est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1975.

Réalisation (avril 2010) : D'après un texte original du bureau des visites (DGEP), enrichi par Françoise Garnier-Brun (DILT), Christophe Mélinand, Fabrice Deschamps (SGCP), avec la participation de la COARC (DAC) et de la MIDOC (SGCP)
Photos : Christophe Mélinand